



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE**  
**D'ESSERTS - BLAY**  
**( SAVOIE )**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le vingt janvier deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Raphaël THEVENON, maire.

**Présents** : M. Jean-Paul BOCHET adjoint, Mme Sylviane TRAVERSIER adjointe, Mme Marguerite RUFFIER, adjointe, M. Bernard PÉRONNIER adjoint, M. Pierre MEINDER, M. David LASSIAZ, Mme Denise GAUDICHON, M. Christophe COMBREAS, M. Maurice MERCIER, Mme Marie-Ange RODRIGO, Mme Marie-Christine FECHOZ, M. David TARTARAT-BARDET, M. Philippe SAGANEITI, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : Mme Marie-Ange RODRIGO (excusée), Mme Marie-Christine FECHOZ pouvoir de vote à Mme Sylviane TRAVERSIER, M. Christophe MERCIER, conseillers municipaux

**Secrétaire** : M. Bernard PÉRONNIER

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>12</b>
<b>Nombre de membres absents excusés</b>	<b>2</b>
<b>Nombre de membres absents non excusés</b>	<b>1</b>
<b>Pouvoirs de vote</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de membres votants</b>	<b>13</b>
<b>Date de la convocation</b>	<b>14 janvier 2025</b>
<b>Date d'affichage de la convocation</b>	<b>Mairie : 15 janvier 2025</b> <b>site internet : 15 janvier 2025</b>

Les délibérations suivantes inscrites à l'ordre du jour ont été prises à l'unanimité des membres présents et représentés :

**DÉLIBÉRATION 2025-001 – Restructuration du secteur église-monument aux morts – décision d'attribution du marché et autorisation du maire à consulter les banques pour contracter un emprunt**

Après analyse des offres, les entreprises suivantes ont été retenues :

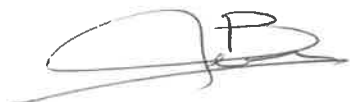
Lot 1 : VRD et terrassement, réseaux, voirie, E.V. : SERTPR-EUROVIA

Lot 2 : Terrasse et métallerie, charpente, portail, barrières : JF PROMETAL

**DÉLIBÉRATION 2025-002 – Restructuration du secteur église-monument aux morts – demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**

**DÉLIBÉRATION 2025-003 – avenant à la convention d’adhésion à la mission référent déontologue élu**  
suppression de la participation forfaitaire annuelle de 10 € par élu, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le secrétaire de séance,  
Bernard PÉRONNIER



Le maire,  
Raphaël THEVENON



Affiché à la mairie le 24 JAN. 2025

Publié sur le site internet de la commune [www.esserts-blay.fr](http://www.esserts-blay.fr), le 24 JAN. 2025